

Pour insuffler un peu de sens civique à notre jeunesse, nous proposons de rétablir une forme de service national. Nous pensons en effet que le fait de fédérer des jeunes d'origine diverse sur un objectif commun d'intérêt général dans un esprit de bénévolat contribuerait à renforcer le sens civique de la jeunesse. A condition toutefois de ne pas tomber dans les travers de l'ancien service militaire où nombre de jeunes insuffisamment encadrés et occupés a surtout fait l'apprentissage des vices qui résultent de l'oisiveté. Il convient en effet de se souvenir que la suppression de la conscription avait ses supporteurs au sein même de l'armée parce que notre jeunesse devenait de plus en plus incontrôlable et que les appelés consumaient finalement plus de ressources qu'ils n'en apportaient.

La problématique réside dans le fait de choisir si ce service doit être obligatoire ou sur une base de volontariat. Obligatoire, ce service qui concernerait en permanence cinq cent mille jeunes, coûterait des fortunes, plus cher sans doute que l'ancien service militaire car il faudra y consacrer suffisamment de ressources pour éviter qu'il ne retombe dans les travers du passé. Sur la base du volontariat, il y a un risque de passer à côté de l'objectif parce que la population la plus concernée est justement celle qui est la moins susceptible de se porter volontaire pour des actions de bénévolat.

Personnellement je proposerais une formule, basée sur le volontariat, mais suffisamment incitative pour attirer un grand nombre de jeunes.

- Tout un pan de l'activité économique, associations et autres organisations dont l'objet est d'intérêt public, ne peut fonctionner que s'il dispose de ressources humaines moins chères que le prix du marché. La formule proposée, en organisant le bénévolat, serait donc de nature à stimuler l'activité économique.
- Cette formule repose d'une part sur un site Internet où ces organismes pourraient placer leurs offres d'emplois pour des actions de bénévolat.
- Elle repose d'autre part sur un « carnet de citoyenneté » qui serait remis à tous les jeunes français, à un moment marquant de leur vie, par exemple par la mairie de leur domicile au moment où ils s'inscrivent sur les listes électorales,
- A son initiative, tout jeune pourrait alors s'inscrire pour un service qui correspond à ses goûts et ses disponibilités de temps. S'il donne satisfaction, l'organisation lui attribue un crédit sur son carnet correspondant au temps passé.
- Les crédits pourraient par exemple être matérialisés par des timbres. Une organisation centrales serait en charge de l'émission de ces timbres, et les attribueraient aux organisations à leur demande. Ceci devrait éviter les fraudes.
- Lorsque le jeune a accumulé un certain nombre de crédits, disons une centaine, il remet son carnet à une organisation à déterminer, disons à sa mairie.
 - Celle-ci organise alors une cérémonie pour remettre à tous les jeunes qui ont rempli leur carnet un « brevet de citoyenneté »

A la condition de solenniser ce brevet par une communication suffisamment valorisante, il peut être un instrument de reconnaissance sociale et aussi un plus sur un CV. Son attractivité serait renforcée s'il devenait une condition pour l'accès à certains postes de la fonction publique